

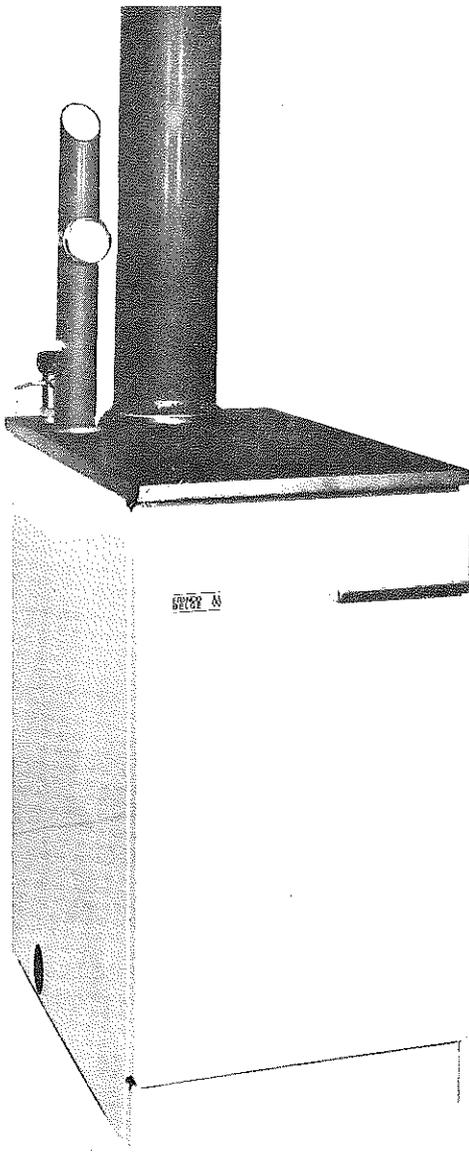
Chaudière de chauffage central



FRANCO BELGE

«BOIS - CHARBON»

190.05 190.09 190.13 190.13 CL



**DOCUMENT
TECHNIQUE**

PRODUCTION
DES FONDERIES
FRANCO BELGES
59660 MERVILLE

TABLE DES MATIERES

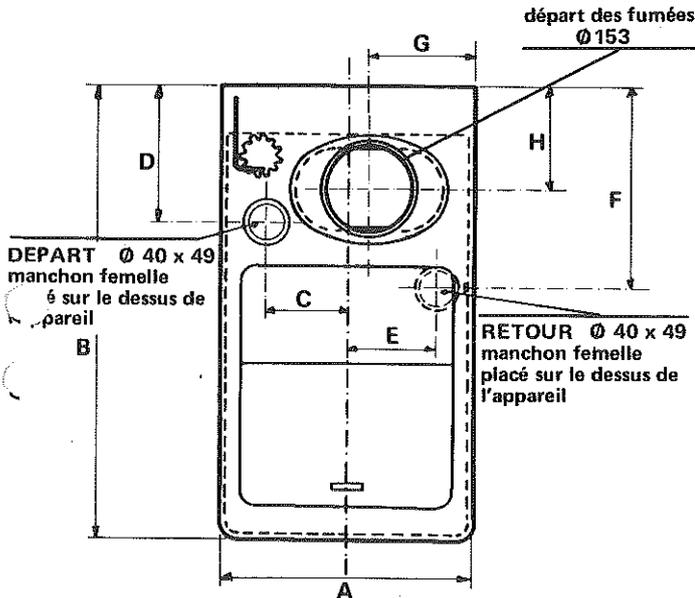
DESIGNATION	PAGES	FIGURES
I - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES & PERFORMANCES	1	
II - DESCRIPTION GENERALE	2	4
2 - 1 Description de l'appareil	2	
2 - 2 Principe de fonctionnement	2	
III - MONTAGE ET INSTALLATION	2	
3 - 1 Local chaufferie	2	
3 - 2 Cheminée	2	
3 - 3 Mise en place de l'appareil	3	1
3 - 4 Raccordement du conduit d'évacuation	3	
3 - 5 Raccordement de l'installation de chauffage central	3	2
3 - 6 Vase d'expansion	3	2
3 - 7 Mise en place des grilles	4	3 - 4
3 - 8 Montage du régulateur d'allure	4	5
IV - MISE EN SERVICE	5	
4 - 1 Vérification et mise en route	5	3 - 6
4 - 2 Mise au point du régulateur d'allure	5	1 - 5

I - TABLEAU DES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES & PERFORMANCES

		Chaudière de Chauffage Central «Cuisine»			«Chaufferie»
		190 - 05	190 - 09	190 - 13	190 - 13 CL
Puissance calorifique totale (combustible charbon)	Kcal/H	13 000	19 000	25 000	25 000
Puissance calorifique totale (combustible bois)	Kcal/H	11 000	16 000	20 000	20 000
Puissance rayonnée (moyenne)	Kcal/H	850	1 000	1 100	—
Encombrement	M/M				
- largeur		330	430	500	500
- profondeur		630	750	810	810
- hauteur (dessus fonte)		800	800	800	800
- hauteur (couvercle fermé)		—	—	—	830
Dimensions foyer Bois-Charbon	M/M				
- largeur		250	350	425	425
- profondeur		250	320	350	350
- hauteur		330	305	305	305
Départ des fumées	Ø	153	153	153	153
Distance du sol à l'axe de buse arrière		690	690	690	—
Départ chauffage manchon dessus	Ø	40 x 49	40 x 49	40 x 49	40 x 49
Retour chauffage manchon dessous	Ø	40 x 49	40 x 49	40 x 49	40 x 49
Contenance en eau du corps de chauffe	L	20	25	30	30
Poids en ordre de marche	Kg	145	185	225	225

RENSEIGNEMENTS APPROXIMATIFS en m/m

TYPE D'APPAREIL	A	B	C	D	E	F	G	H
190-05	330	630	100	170	90	245	125	130
190-09	430	750	150	202,5	140	245	215	140
190-13 190-13 CL	500	810	178,5	212,5	168,5	245	250	140



Implantation CUISINE

Référence : 190.05 , 190.09 , 190.13
Puissance : 13 000 à 25 000 Kcal/H

Implantation CHAUFFERIE

Référence : 190-13 CL
Puissance : 25 000 Kcal/H

II - DESCRIPTION GENERALE (fig 4)

2 - 1 DESCRIPTION DE L'APPAREIL

Les chaudières de Chauffage Central bois-charbon existent en deux versions :

- habillage émaillé blanc pour l'implantation cuisine.
- habillage laqué de couleur pour l'implantation chaufferie.

L'échangeur thermique est réalisé en acier spécial, il est constitué de lames d'eau multiples offrant une grande surface d'échange ce qui procure un rendement élevé au générateur.

La régulation est assurée par un régulateur d'allure qui agit directement sur l'arrivée d'air primaire au foyer et cela par l'intermédiaire d'un volet de grande sensibilité. Des orifices d'air secondaire, disposés à la partie supérieure du foyer, permettant une combustion totale des matières volatiles en provenance du combustible.

Le déchargement s'effectue au moyen des grilles oscillantes commandées de l'extérieur par un levier spécial ; lorsque l'appareil est utilisé au combustible bois, la grille « spécial bois » doit être placée directement sur la grille oscillante prévue pour le combustible charbon.

Le nettoyage de l'échangeur thermique est facilité par un accès direct aux différentes lames d'eau. D'autre part, une trappe de ramonage, située à la partie basse de l'appareil, derrière le cendrier, permet l'enlèvement des suies de la zone arrière de l'échangeur.

2 - 2 PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

C'est le régulateur d'allure qui assure la conduite du foyer et cela suivant la température de l'eau à l'intérieur de l'échangeur. Lorsque la température de l'eau s'abaisse, le régulateur ouvre le volet d'admission d'air afin d'augmenter l'allure du foyer, lorsque la température de l'eau s'élève, le volet s'abaisse pour stabiliser cette allure et maintenir l'équilibre de température.

La rosace d'admission d'air disposée sur la porte de foyer permet une introduction d'air complémentaire pour l'allumage ainsi que les opérations de reprises de l'appareil, ce qui permet de maintenir le réglage initial du régulateur d'allure.

III - MONTAGE ET INSTALLATION

3 - 1 LOCAL CHAUFFERIE

Le local de chaufferie devra répondre au règlement en vigueur ; ce local comportera obligatoirement une ventilation haute et basse de section appropriée. La ventilation basse devra permettre l'arrivée d'air frais nécessaire à la combustion : section égale ou supérieure à 3,5 dm².

3 - 2 CHEMINEE

La cheminée sera en bon état et construite conformément aux règlements en vigueur.

- 10 - la cheminée doit avoir au moins 4 à 5 mètres de hauteur.
- 20 - le conduit doit être étanche et ne prolonger qu'un seul appareil raccordé.
- 30 - si la cheminée a des tendances aux refoulements à cause de sa situation par rapport à des obstacles voisins, il y a lieu d'y remédier en coiffant la sortie d'un anti-refouleur.
- 40 - le conduit de fumée doit être de section normale, par exemple 4 dm². Un conduit trop large risque de rendre le tirage thermique nul (voir tableau des sections optimum de la cheminée).
- 50 - la cheminée doit avoir une isolation thermique suffisante ; une cheminée très froide rend impossible la formation du tirage thermique et provoque en outre de la condensation à l'intérieur du conduit.

SECTION OPTIMUM DE LA CHEMINEE EN dm²

Puissance en Kcal/H. du générateur	Hauteur de la cheminée				
	6 m	8 m	10 m	12 m	16 m
5 000	0,61	0,53	0,47	0,43	0,37
7 500	0,92	0,80	0,72	0,65	0,56
10 000	1,25	1,05	0,95	0,85	0,75
12 500	1,55	1,40	1,20	1,10	0,95
15 000	1,85	1,60	1,40	1,30	1,10
17 500	2,15	1,85	1,65	1,50	1,30
20 000	2,50	2,15	1,90	1,75	1,50
25 000	3,10	2,65	2,35	2,15	1,90
30 000	3,70	3,10	2,85	2,60	2,25

Section minimum obligatoire 2,5 dm² (règlement de police)

3 - 3 MISE EN PLACE DE L'APPAREIL

L'emplacement du générateur sera choisi en fonction de la position du conduit de cheminée . L'implantation de l'appareil devra permettre l'accessibilité à ses différents organes, en particulier au régulateur d'allure situé à l'arrière. (fig 1)

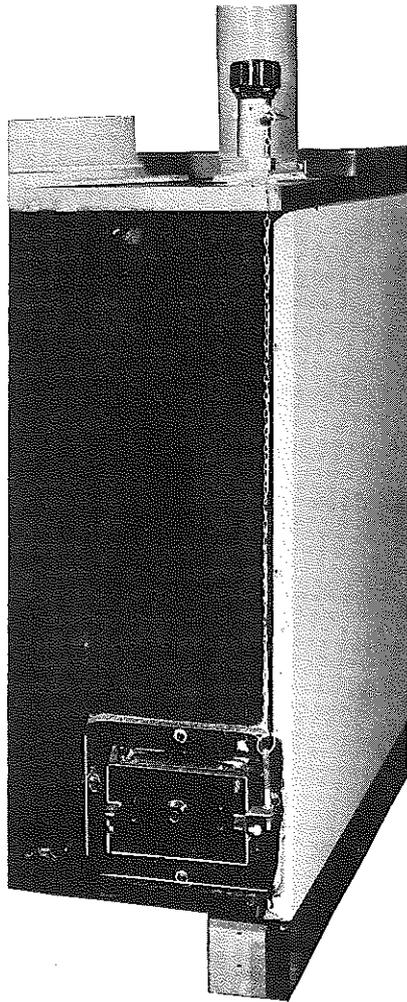


Fig 1 - REGULATEUR D'ALLURE

3 - 4 RACCORDEMENT DU CONDUIT D'EVACUATION

Le conduit de fumée sera raccordé à la cheminée soit par le dessus, soit par l'arrière de l'appareil. (sur la version chaufferie, seul le raccordement dessus est possible) . Le raccordement sera effectué d'une manière étanche, il est préconisé d'installer une buse coulissante pour permettre un démontage aisé du conduit de raccordement lorsque celui-ci est réalisé par le dessus et ceci pour faciliter le nettoyage de la partie arrière de l'échangeur thermique.

Le cas échéant, placer un régulateur de tirage directement sur le conduit tôle ou sur le conduit en maçonnerie de la cheminée, afin de limiter l'excès de dépression susceptible de déséquilibrer l'allure de fonctionnement de l'appareil.

3 - 5 RACCORDEMENT DE L'INSTALLATION DE CHAUFFAGE CENTRAL (fig 2)

Le tracé de l'installation sera réalisé de telle manière que la sécurité puisse être assurée par une circulation en thermosiphon dans une partie ou la totalité des radiateurs. Cette circulation naturelle est en effet nécessaire pour absorber l'émission calorifique du générateur lors d'un arrêt accidentel du circulateur de l'installation.

L'installation pourra éventuellement être complétée d'un circulateur à passage direct.

Si l'installation présente une inertie importante, il est vivement recommandé de mettre en place un tube de recyclage entre le départ et le retour dont le raccordement sera effectué après le circulateur, ce recyclage sera complétée par une vanne d'équilibre.

NOTA : Le recyclage à la base de l'appareil permet d'augmenter la température de retour afin d'éviter les effets de condensation. Il est possible d'obtenir ce résultat en plaçant une vanne quatre voies, toutefois cet accessoire sera complété de butées de réglage afin d'éviter l'ouverture ou la fermeture totale de la vanne.

3 - 6 VASE D'EXPANSION (fig 2)

L'expansion de l'installation sera réalisée conformément aux règlements en vigueur concernant l'emploi des générateurs utilisant les combustibles solides. Par conséquent l'installation devra être équipée d'un vase d'expansion à l'air libre.

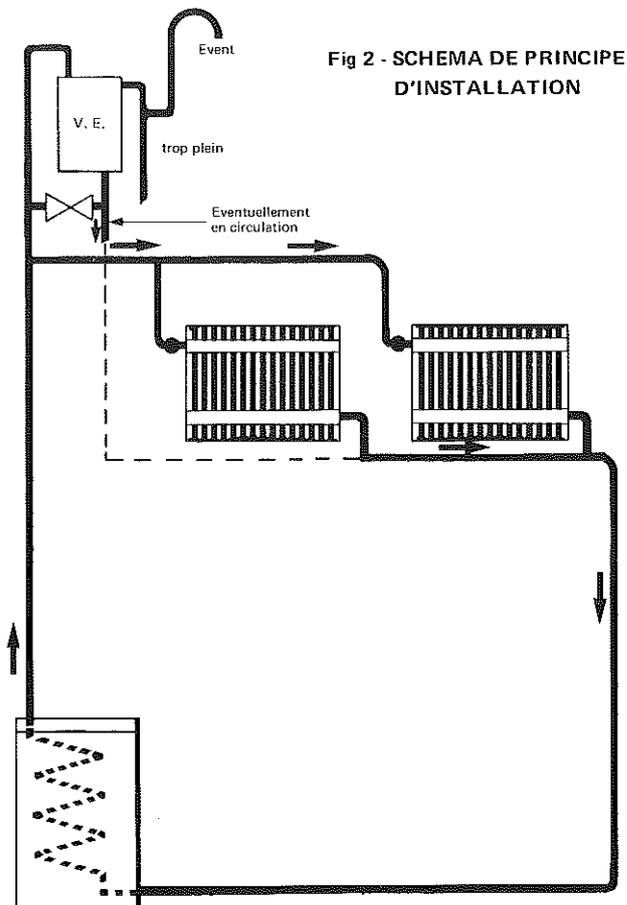


Fig 2 - SCHEMA DE PRINCIPE D'INSTALLATION

3 - 7 MISE EN PLACE DES GRILLES (fig 3 - 4)

Placer la ou les grilles oscillantes dans les logements prévus à cet effet. Respecter le sens de pose des grilles, la partie effilée des barreaux doit être dirigée vers le bas. Si l'appareil utilise le combustible bois, mettre en place sur les grilles oscillantes, la grille «Spécial bois».

Placer la grille à peigne entre les deux supports en U à l'avant et en bas du foyer.

NOTA : Cette grille inclinée peut éventuellement être supprimée pour l'usage du combustible bois.

Mettre en place la plaque de face de foyer en introduisant celle-ci par l'avant après l'ouverture de la porte.

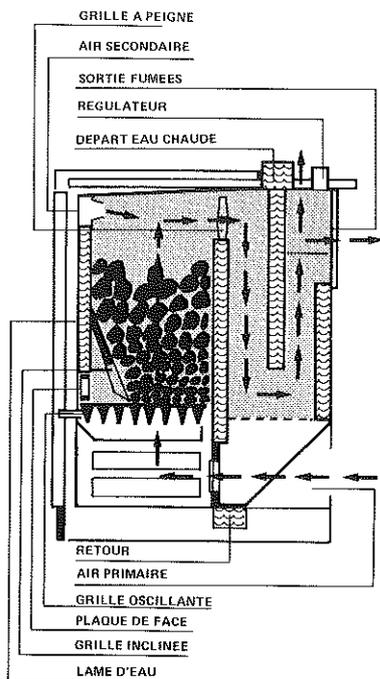
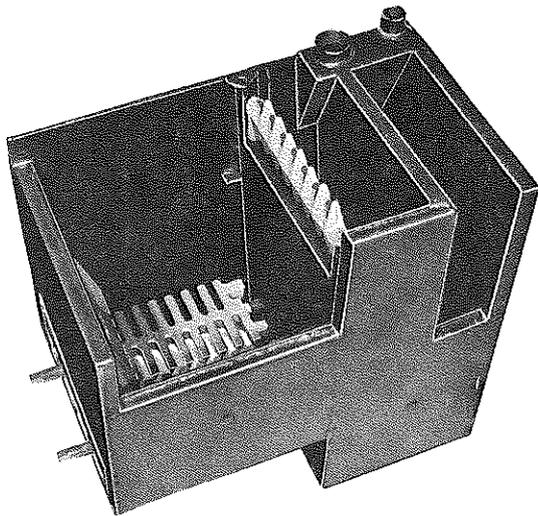


Fig 4 - COUPE SCHEMATIQUE DU FOYER (modèle Cuisine)

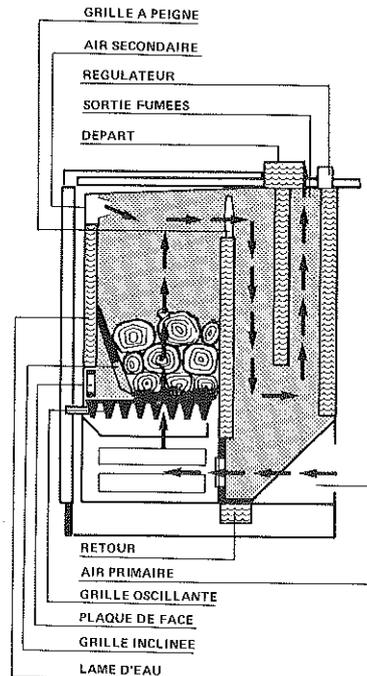


Fig 4 - COUPE SCHEMATIQUE DU FOYER (modèle Chaufferie)

3 - 8 MONTAGE DU REGULATEUR D'ALLURE (fig 5)

Monter l'ensemble du régulateur, sans séparer ses éléments sur le manchon placé dans l'angle arrière gauche de l'appareil. Visser le régulateur avec de la filasse et de la pâte à joints ; ne pas endommager le pas de vis en serrant exagérément.

ATTENTION : Le sens de pose du régulateur doit être respecté (voir schéma de montage).

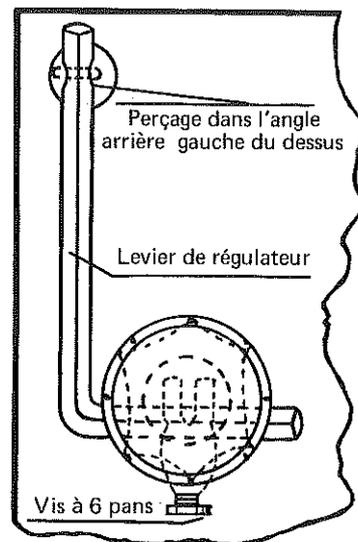


Fig 5 - MONTAGE DU REGULATEUR

IV - MISE EN SERVICE

4-1 VERIFICATION ET MISE EN ROUTE

L'installation étant terminée, il est nécessaire avant la mise en route du générateur d'effectuer les vérifications hydrauliques et de contrôler les points suivants:

- vérifier l'étanchéité de la trappe de ramonage située derrière le cendrier ainsi que l'étanchéité de l'ensemble des joints du circuit interne aux produits de combustion. (fig 3 - 6)
- vérifier la bonne mise en place de toutes les grilles
- vérifier le bon fonctionnement du volet d'air commandé par le régulateur d'allure.

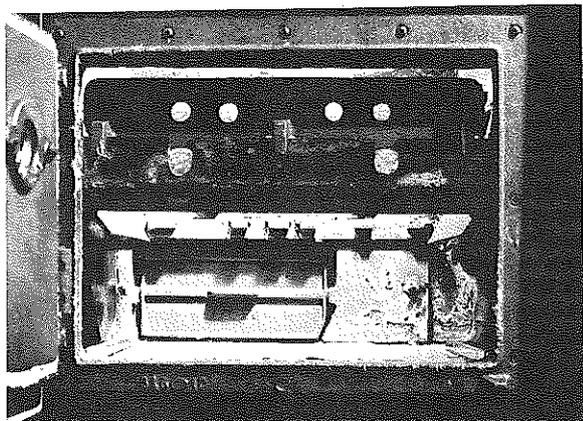


Fig 6 - TRAPPE DE RAMONAGE - FOND DE CENDRIER

NOTA : le dessus fonte des appareils d'implantation cuisine a été revêtu, au départ de l'usine, d'une pellicule de protection (vernis pelable). Enlever ce vernis avant d'effectuer l'allumage du générateur.

- procéder à l'allumage de l'appareil ; pour faciliter cette opération, ouvrir en grand la porte de foyer.

ATTENTION : Des condensations peuvent apparaître dans le générateur en période d'allumage et cela pendant toute la mise en régime de l'installation. Il est recommandé de maintenir le circulateur arrêté pendant ce temps de mise en régime.

4 - 2 MISE AU POINT DU REGULATEUR D'ALLURE (fig 1 - 5)

- faire fonctionner l'appareil et attendre la mise en régime de l'installation (retour chaud).
- observer la température de l'eau sur un thermomètre à applique qui sera placé sur le tube de départ.

- tourner la manette du régulateur d'allure pour mettre le chiffre blanc correspondant à la température du thermomètre en face du repère.

- couper la chaînette et la raccorder à la tige du volet de régulateur en bas de l'appareil de façon que le volet reste juste posé sur son cadre.

Lorsque la température de l'eau s'abaissera, le levier du régulateur ouvrira le volet pour une admission d'air complémentaire. Lorsque la température choisie sera atteinte, ce volet se fermera pour stabiliser l'allure du foyer.

Chaudière de chauffage central «bois-charbon»

190.05 190.09 190.13 190.13 CL

**NOTICE D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN
DESTINEE A L'UTILISATEUR**

 **FRANCO BELGE**

LES FONDERIES FRANCO-BELGES — 59660 MERVILLE
R.C. Hazebrouck 445750565 B — Tél. (20) 41.00.02.
Télex FRABEL MERV 120427

Agences :
BERGERAC (24100) Zone Industrielle
Tél. (53) 57.25.39
VALENCE (26120) CHABEUIL - Route de Roman
Tél. (75) 50.07.25

I - DESCRIPTION

La chaudière de chauffage central bois-charbon est un générateur de chauffage central d'implantation cuisine ou chaufferie.

La conception du foyer permet l'utilisation des combustibles solides : bois ou charbon. Le haut rendement de l'échangeur thermique en fait un appareil particulièrement économique.

La régulation de la température du circuit des radiateurs est assurée par un régulateur d'allure qui agit sur l'arrivée d'air au foyer et cela par l'intermédiaire d'un volet de grande sensibilité.

Le décentrage s'effectue au moyen des grilles oscillantes commandées de l'extérieur par un levier spécial.

II - VERIFICATIONS AVANT LA MISE EN SERVICE

Avant l'allumage, procéder au contrôle de mise en place des différentes grilles : grille de fond oscillante, grille inclinée, grille à peigne, plaque de face. (fig 1)

NOTA : Le sens de pose des grilles doit être respecté. Celles-ci seront positionnées afin que la partie effilée des barreaux soit dirigée vers le bas ; la partie la plus large des barreaux étant donc en contact avec le combustible.

Pour l'usage du combustible bois, il est nécessaire de placer dans le foyer la grille spéciale bois laquelle doit être positionnée sur les grilles oscillantes. Supprimer éventuellement la grille inclinée qui est plus particulièrement réservée au combustible charbon.

III - COMBUSTIBLES

Pour le chauffage :

Utiliser le charbon maigre anthraciteux 30/50 ou 50/80. Les charbons s'effritant au feu sont déconseillés ainsi que ceux à haute teneur en cendres.

On peut également utiliser du coke 40/60 ou 20/40 si le tirage est très bon.

Chauffage au bois :

Il est vivement recommandé d'employer un bois très sec, par exemple un bois de trois ans de coupe minimum.

Si l'utilisation du bois est permanente, nous conseillons d'employer un fois par semaine du charbon flambant pour éliminer les goudrons susceptibles de se coller sur les parois du corps de chauffe.

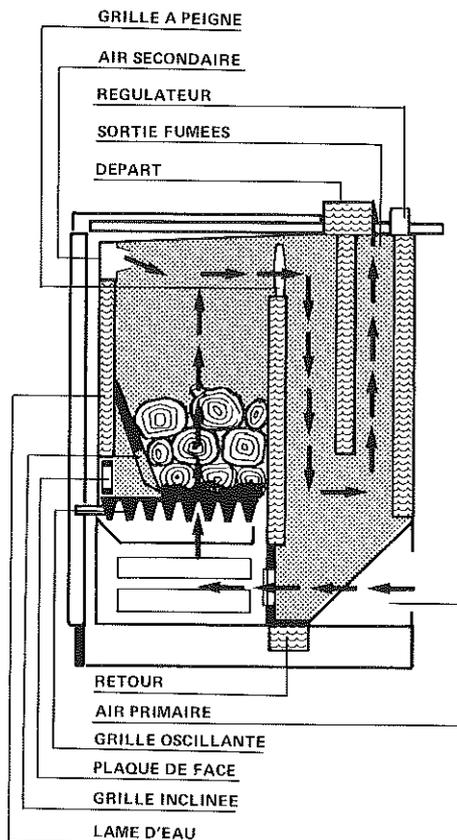


Fig 1 - COUPE SCHEMATIQUE DU FOYER (Modèle Chaufferie)

IV - ALLUMAGE

L'allumage se fait exactement comme un appareil classique, c'est-à-dire avec du papier et du bois. Pour faciliter cette opération d'allumage, il est nécessaire d'ouvrir la porte de cendrier.

Le combustible solide sera placé sur le brasier lorsque le bois sera en pleine combustion. Lorsque le combustible sera en ignition, fermer la porte de cendrier afin de laisser agir le régulateur d'allure.

Il est recommandé de monter lentement en température, surtout l'hiver lorsque l'eau du circuit est relativement froide et cela afin d'éviter les formations de condensation. Pour le cas où des traces de condensation persisteraient après la période d'allumage, prévenir votre installateur.



V - REGLAGE DE L'APPAREIL

UTILISATION CHAUFFAGE :

Chargement : Pour obtenir le maximum de rendement, le foyer devra être rempli de charbon au minimum jusqu'au niveau des supports de grilles d'été et au maximum à 5 cm de la partie supérieure de la lame d'eau arrière du foyer. (fig 1)

Réglage: Le foyer étant chargé, la porte de cendrier étant complètement fermée ainsi que la rosace d'air, c'est le régulateur d'allure qui réglera l'allure du foyer en fonction de la température désirée. (fig 2)

Ralenti de nuit: Pour la marche de nuit, après décrassage du foyer, s'assurer que la porte de cendrier ainsi que la rosace d'air soient parfaitement fermées et régler le régulateur d'allure sur une température basse. Lorsque l'allure du foyer sera stabilisé, il est possible de procéder au chargement total du foyer.

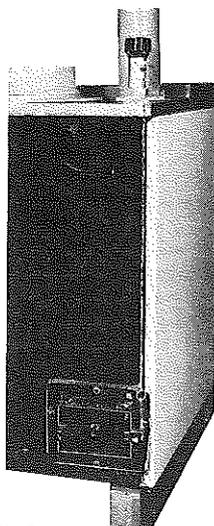


Fig 2
REGULATEUR
D'ALLURE

Reprise après ralenti : Pour obtenir des reprises rapides après ralenti, descendre légèrement jusqu'au moment où apparaissent dans le cendrier des petits morceaux de combustibles en ignition. Ouvrir en grand la rosace d'air et si nécessaire la porte de cendrier.

NOTA : En dehors des périodes d'utilisation normale pendant lesquelles le régulateur de combustion assure son service, on peut utiliser la porte de cendrier ou sa rosace d'air pour accélérer momentanément l'allure de combustion.

DECENDRAGE DE L'APPAREIL :

Le décendrage est obtenu en secouant les grilles oscillantes à l'aide du levier prévu à cet effet. Le décrassage parfait du foyer est obtenu quand on voit la lueur du feu sur la plaque inférieure du foyer. L'opération de décendrage doit être répétée avant chaque chargement du foyer et en principe de manière totale le matin et le soir.

UTILISATION EN ETE :

Lorsque l'installation est équipée d'une production d'eau chaude, il est possible d'utiliser l'appareil en été en plaçant à l'intérieur du foyer la grille d'été bois ou charbon.

Ces différents accessoires : grille d'été-bois, grille d'été-charbon, sont livrables à la demande.

VI - CAUSE DE MAUVAIS FONCTIONNEMENT

MAUVAIS TIRAGE :

Un mauvais tirage de la cheminée est souvent la cause de mauvais fonctionnement. Le combustible se consume mal, le foyer s'étouffe. L'appareil fume et la température du circuit d'eau monte. L'appareil fume. Des condensations anormales apparaissent, ce qui provoque de l'humidité dans les cendres. Dans tous ces cas, une vérification de la cheminée s'impose ainsi qu'un contrôle d'étanchéité des trappes de ramonage. (fig 3)

EXCES DE TIRAGE :

L'appareil s'emballé, il se produit des formations de mâchefers lors de l'utilisation du combustible charbon. Diminuer la granulométrie du combustible et faire installer un régulateur de tirage sur la tuyauterie de fumées. Contrôler également les admissions d'air primaire de l'appareil.

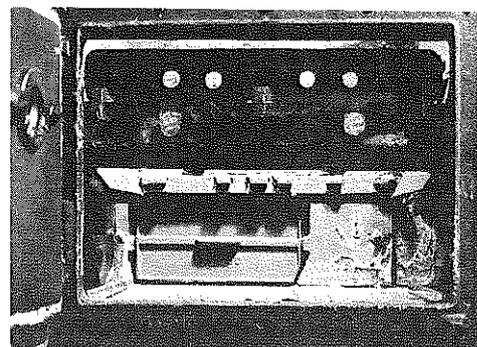


Fig 3

TRAPPE DE
RAMONAGE

FOND DE
CENDRIER

VII - ENTRETIEN

RAMONAGE : (fig 3)

A l'aide de la raclette, procéder au nettoyage de toutes les parois du corps de chauffe ainsi que des différents carneaux du circuit de combustion. Cette opération de ramonage doit être faite aussi souvent que la qualité du combustible l'exige. Le maximum de rendement n'est obtenu qu'avec des surfaces d'échange parfaitement propres. De plus, la suie et les dépôts en provenance de la combustion sont susceptibles de ronger les parois du corps de chauffe, ce qui est préjudiciable à la longévité de celui-ci.

NOTA : Lorsque l'appareil est utilisé au combustible bois, le nettoyage de l'échangeur thermique sera effectué plus fréquemment. Avant cette opération, il est souhaitable d'employer pendant un certain temps un combustible flambant et de pousser l'allure du générateur afin d'obtenir une température élevée laquelle permet de brûler le bistre qui s'accroche aux parois de l'échangeur. La longévité d'un échangeur utilisant un combustible bois dépend essentiellement de cette opération d'entretien.

Remarques particulières sur l'alimentation en eau:

Un générateur étanche à chaud et à froid lors des premiers essais de mise en service, n'a pas à craindre de fuites pour l'avenir. S'il vient néanmoins à s'en produire, elles ont toujours pour cause une manœuvre malhabile.

La responsabilité du constructeur est entièrement dérogée si aux premiers essais d'étanchéité à chaud et à froid, il n'a pas été constaté de fuite.

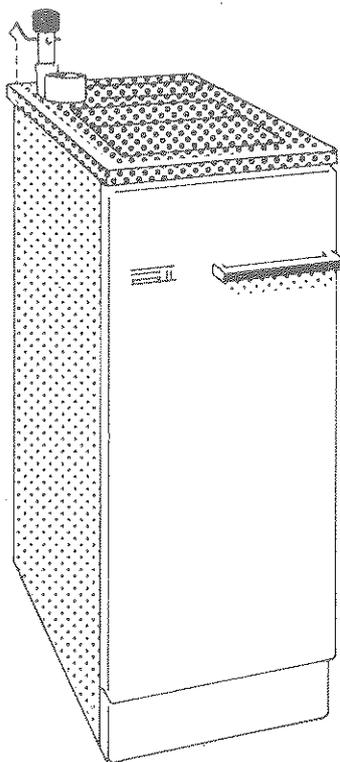
Si le thermomètre indique une augmentation brusque de la température et que les radiateurs ne chauffent pas comme d'habitude, c'est qu'il manque de l'eau dans l'installation. Il faut dans ce cas réduire l'allure du foyer et remplir l'installation après refroidissement complet de l'appareil.

NOTA : Lorsque la chaudière fonctionne sans eau, ses parois se brûlent et provoquent une usure prématurée. L'alimentation en eau froide pendant la marche est susceptible d'entraîner des contractions brusques du métal qui font souffrir l'échangeur et peuvent provoquer des fuites en cassant des soudures. Les avaries de ce genre nécessitent un remplacement du corps de chauffe de l'appareil, opération qui ne peut être réalisée que par votre installateur.

Catalogue de Pièces Détachées

CHAUDIERE DE CHAUFFAGE CENTRAL BOIS - CHARBON

190.05



UTILISATION DU CATALOGUE :

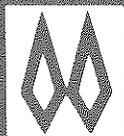
Repérer sur les vues éclatées la pièce à commander. Avec le numéro de la pièce, reportez-vous à la nomenclature dans la colonne «N°».

POUR TOUTES COMMANDES DE PIÈCES DÉTACHÉES, INDIQUER :

- 1 - le type de l'appareil
- 2 - la désignation complète de la pièce
- 3 - le code article lorsqu'il est indiqué
- 4 - la teinte lorsqu'il s'agit de pièces émaillées ou peintes
- 5 - pour les pièces fonte, la référence inscrite sur la pièce

EXEMPLE DE COMMANDE :

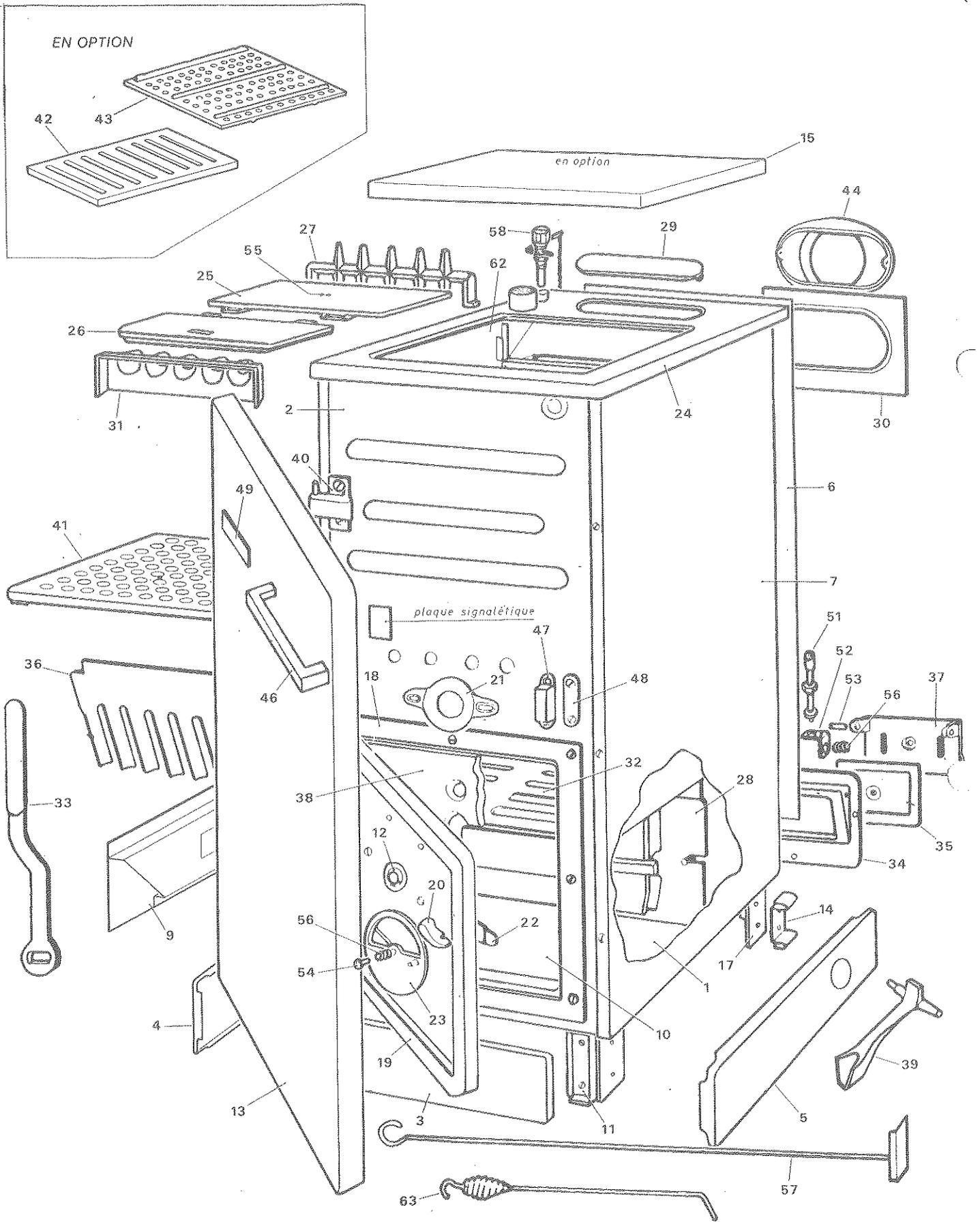
CHAUDIERE BOIS CHARBON 190.05
Réduction
Code Article 1703.93
Référence inscrite sur la pièce 309 308



FRANCO BELGE

59660 MERVILLE Tél. (20) 41.00.02. R.C. Hazebrouck 57 B 56 C.C.P. LILLE 274.25

EN OPTION



CATALOGUE PIÈCES DÉTACHÉES CUISINIÈRE BOIS CHARBON 190.05

PIÈCES TOLE

N°	Désignation	Code Art.
1	Dessous	600121
2	Façade	600303
3	Socle de façade	600403
4	Socle de côté	200500
5	Socle de côté avec trou	200600
6	Derrière	204121
7	Côté	207706
9	Conduit de circulation	616103
10	Corps de cendrier	624008
11	Équerre de ressort de socle	227300
12	Plaque d'obturation	236105
13	Panneau de foyer	650506
14	Ressort de socle	250600
15	Couvercle	652706
17	Pied	201000

N°	Désignation	Réf. inscrite sur la pièce	Code Art.
32	Grille pivotante	701.67	306704
33	Levier de décendrage	341.71	307101
34	Boîte de régulateur	90.01.72	307202
35	Clapet de régulateur	90.01.73	307301
36	Grille inclinée	702.74	307404
37	Supplément de clapet de régulateur	90.01.82	308201
38	Plaque de face	341.91	309101
39	Poignée crochet	447.128	312801
40	Gond fixe de porte de foyer	341.140	314004
41	Grille de fond à bois	401.92	309202
42	Grille d'été au charbon	402.94	309406
43	Grille d'été à bois	402.92	309203
44	Réduction	1703.93	309308

PIÈCES FONTE

N°	Désignation	Réf. inscrite sur la pièce	Code Art.
18	Encadrement fixe foyer cendrier	342.10	301010
19	Porte de foyer cendrier	342.11	301111
20	Loquet de manoeuvre		861201
21	Applique foyer cendrier	341.13	301304
22	Loquet de porte	433.15	301501
23	Rosace de réglage d'air	701.17	301711
24	Dessus	190.03.21	302160
25	Coup de feu	90.03.23	302311
26	Tampon rectangulaire	90.03.24	302407
27	Grille à peigne	402.71	307102
28	Tampon ramonage	703.59	305911
29	Tampon de buse	88.17	301712
30	Encadrement de buse	88.19	301908
31	Brûleur	703.64	306410

ACCESSOIRES

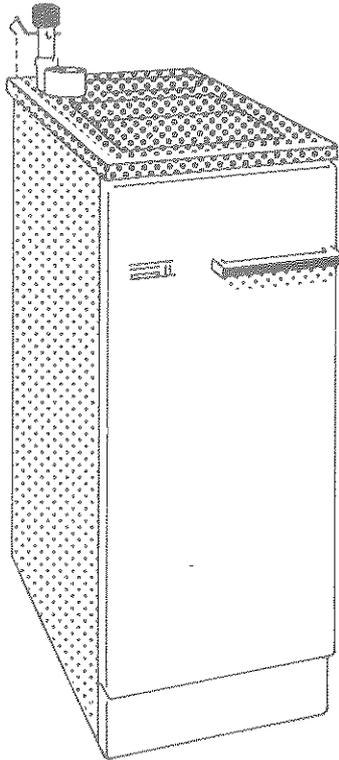
N°	Désignation	Code Art.
46	Poignée de porte	158707
47	Loqueteau Saturne	101003
48	Gache pour loqueteau Saturne	134302
49	Écusson Franco-Belge blanc	122801
51	Tige de réglage de régulateur	459200
52	Support tige de régulateur	454000
53	Vis de 27 x 8 x 6	189103
54	Axe	100903
55	Vis en laiton ø 10	189107
56	Ressort	166003
57	Raclette	858003
58	Régulateur de tirage	164901
62	Corps de chauffe	911073
63	Tisonnier	180001
64	Tresse d'amiante ø 9 (donner longueur)	181502

Fait le 7 novembre 1978
 revu le 26 avril 1979

Catalogue de Pièces Détachées

CHAUDIERE DE CHAUFFAGE CENTRAL BOIS - CHARBON

190.09



UTILISATION DU CATALOGUE :

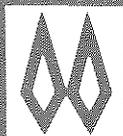
Repérer sur les vues éclatées la pièce à commander. Avec le numéro de la pièce, reportez-vous à la nomenclature dans la colonne «N°».

POUR TOUTES COMMANDES DE PIÈCES DÉTACHÉES, INDIQUER :

- 1 - le type de l'appareil
- 2 - la désignation complète de la pièce
- 3 - le code article lorsqu'il est indiqué
- 4 - la teinte lorsqu'il s'agit de pièces émaillées ou peintes
- 5 - pour les pièces fonte, la référence inscrite sur la pièce

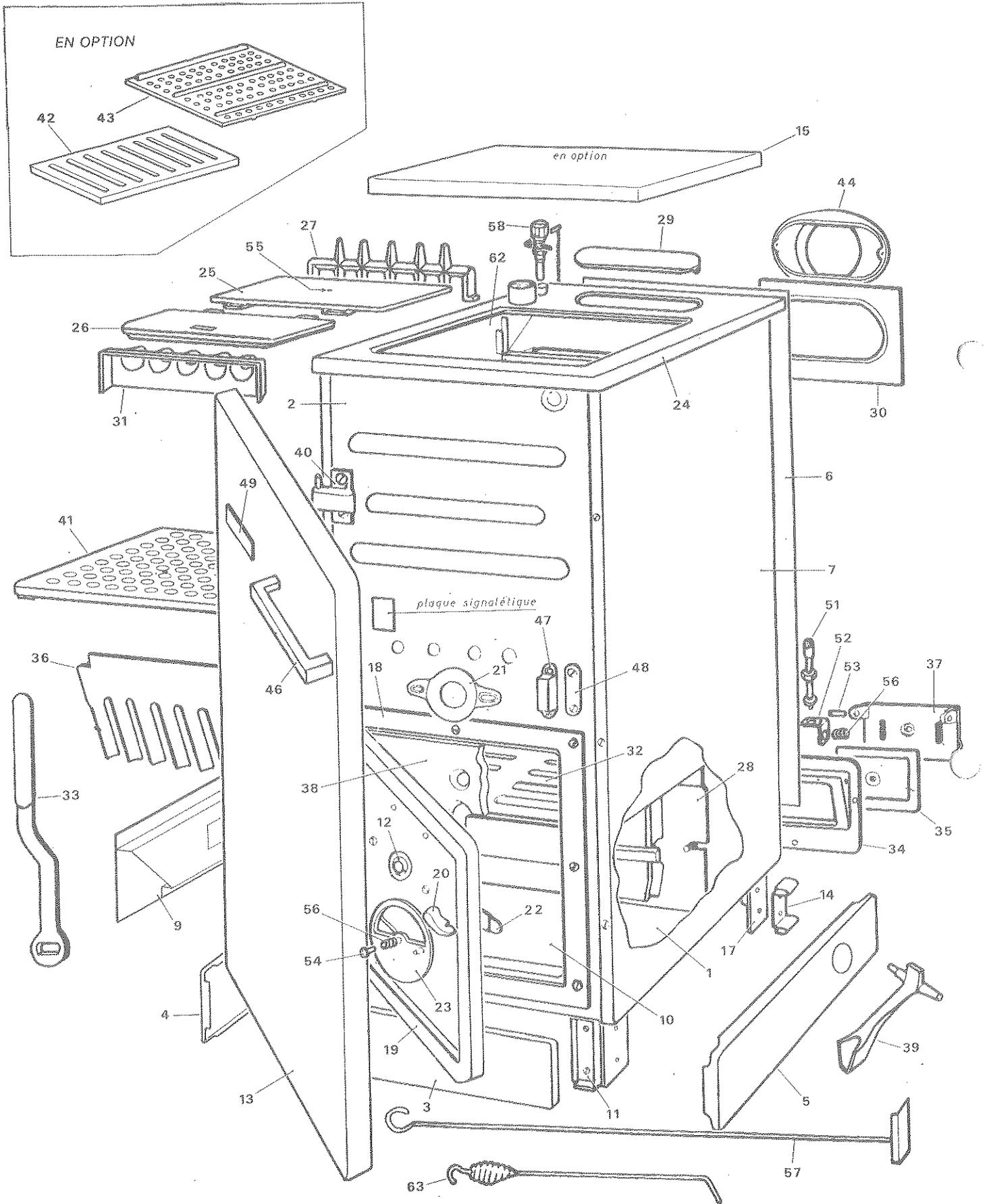
EXEMPLE DE COMMANDE :

CHAUDIERE BOIS CHARBON 190.09
Poignée crochet
Code Article 447 128
Référence inscrite sur la pièce 312.801



FRANCO BELGE

59660 MERVILLE Tél. (20) 41.00.02. R.C. Hazebrouck 57 B 56 C.C.P. LILLE 274.25



CATALOGUE PIÈCES DÉTACHÉES CUISINIÈRE BOIS CHARBON 190.09

PIECES TOLE

N°	Désignation	Code Art.
1	Dessous	600122
2	Façade	600304
3	Socle de façade	600404
4	Socle de côté	200501
5	Socle de côté avec trou	200601
6	Derrière	204122
7	Côté	207707
9	Conduit de circulation	616104
10	Corps de cendrier	624009
11	Équerre de ressort de socle	227300
12	Plaque d'obturation	236105
13	Panneau foyer cendrier	650507
14	Ressort de socle	250600
15	Couvercle	652708
17	Pied	201000

N°	Désignation	Ref. inscrite sur la pièce	Code Art.
32	Grille pivotante	704.67	306705
33	Levier de décrochage	341.71	307101
34	Boîte de régulateur	90.01.72	307202
35	Clapet de régulateur	90.01.73	307303
36	Grille inclinée	704.74	307405
37	Supplément de clapet de régulateur	90.01.82	308201
38	Plaque de face	344.91	309102
39	Poignée crochet	447.128	312801
40	Gond fixe de porte de foyer	341.140	314004
41	Grille de fond à bois	704.92	309206
42	Grille d'été au charbon	404.94	309407
43	Grille d'été à bois	404.92	309204
44	Réduction	1705.93	309309

PIECES FONTE

N°	Désignation	Ref. inscrite sur la pièce	Code Art.
18	Encadrement fixe foyer cendrier	344.10	301011
19	Porte de foyer cendrier	344.11	301112
20	Loquet de manœuvre		861201
21	Applicque foyer cendrier	341.13	301304
22	Loquet de porte	433.15	301501
23	Rosace de réglage d'air	701.17	301711
24	Dessus	190.07.21	302161
25	Coup de feu	90.07.23	302312
26	Tampon rectangulaire	90.07.24	302408
27	Grille à peigne	404.71	307103
28	Tampon de ramonage	1705.59	305912
29	Tampon de buse	44.45.17	301714
30	Encadrement de buse	44.45.15	301508
31	Brûleur	705.64	306411

ACCESSOIRES

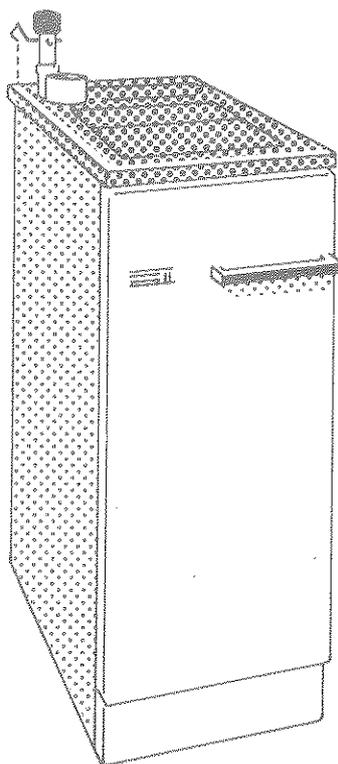
N°	Désignation	Code Art.
46	Poignée de porte	158707
47	Loqueteau Saturne	101003
48	Gache pour loqueteau Saturne	134302
49	Écusson Franco-Belge blanc	122801
51	Tige de réglage de régulateur	459200
52	Support tige de régulateur	454000
53	Vis de 27 x 8 x 6	189103
54	Axe	100903
55	Vis en laiton ø 10	189107
56	Ressort	166003
57	Raclette	858003
58	Régulateur de tirage	164901
62	Corps de chauffe	911074
63	Tisonnier	180001
64	Tresse d'amiante ø 9 (donner longueur)	181502

Fait le 7 novembre 1978
 revu le 26 avril 1979

Catalogue de Pièces Détachées

CHAUDIERE DE CHAUFFAGE CENTRAL BOIS - CHARBON

190.13



UTILISATION DU CATALOGUE :

Repérer sur les vues éclatées la pièce à commander. Avec le numéro de la pièce, reportez-vous à la nomenclature dans la colonne «N°».

POUR TOUTES COMMANDES DE PIÈCES DÉTACHÉES, INDIQUER :

- 1 - le type de l'appareil
- 2 - la désignation complète de la pièce
- 3 - le code article lorsqu'il est indiqué
- 4 - la teinte lorsqu'il s'agit de pièces émaillées ou peintes
- 5 - pour les pièces fonte, la référence inscrite sur la pièce

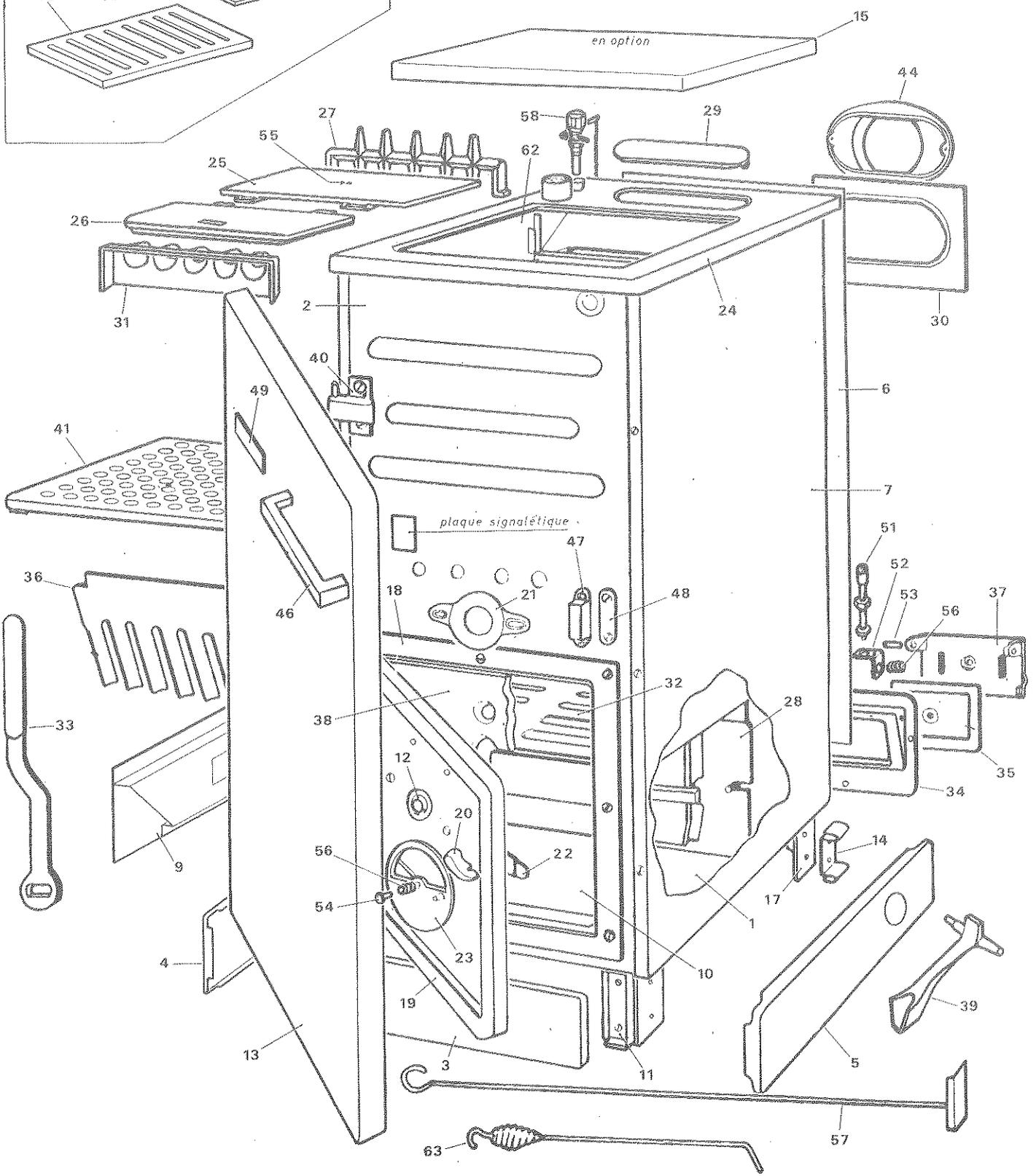
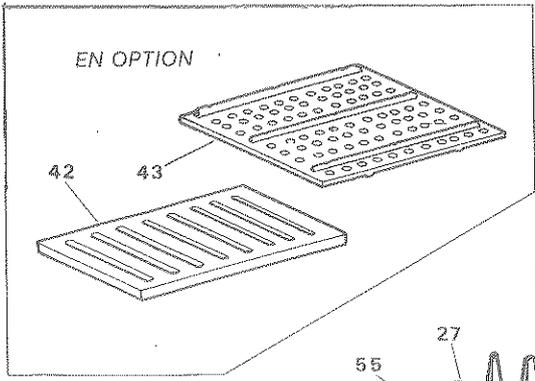
EXEMPLE DE COMMANDE :

CHAUDIERE BOIS CHARBON 190.13
Loquet de porte
Code article 433.15
Référence inscrite sur la pièce 301.501



FRANCO BELGE

59660 MERVILLE Tél. (20) 41.00.02. R.C. Hazebrouck 57 B 56 C.C.P. LILLE 274.26



CATALOGUE PIÈCES DÉTACHÉES CUISINIÈRE BOIS CHARBON 190.13

PIÈCES TOLE

N°	Désignation	Code Art.
1	Dessous	600123
2	Façade	600305
3	Socle de façade	600405
4	Socle de côté	200502
5	Socle de côté avec trou	200602
6	Derrière	204123
7	Côté	207708
9	Conduit de circulation	616104
10	Corps de cendrier	624010
11	Équerre de ressort de socle	227300
12	Plaque d'obturation	236.105
13	Panneau de cendrier	650508
14	Ressort de socle	250.600
15	Couvercle	652707
17	Pied	201000

N°	Désignation	Réf. inscrite sur la pièce	Code Art.
32	Grille pivotante	706.67	306706
33	Levier de décrochage	341.71	307101
34	Boîte de régulateur	90.01.72	307202
35	Clapet de régulateur	90.01.73	307301
36	Grille inclinée	706.74	307406
37	Supplément de clapet de régulateur	90.01.82	308201
38	Plaque de face	346.91	309103
39	Poignée crochet	447.128	312801
40	Gond fixe de porte de foyer	341.140	314004
41	Grille de fond à bois	404.92	309204
42	Grille d'été au charbon	406.94	309408
43	Grille d'été à bois	406.92	309205
44	Réduction	1705.93	309309

PIÈCES FONTE

N°	Désignation	Réf. inscrite sur la pièce	Code art.
18	Encadrement fixe de foyer cendrier	346.10	301012
19	Porte de foyer cendrier	346.11	301113
20	Loquet de manœuvre		861201
21	Applique de foyer cendrier	341.13	301304
22	Loquet de porte	433.15	301501
23	Rosace de réglage d'air	701.17	301711
24	Dessus	190.11.21	302162
25	Coup de feu	90.11.23	302313
26	Tampon rectangulaire	90.11.24	302409
27	Grille à peigne	406.71	307104
28	Tampon de ramonage	1705.59	305912
29	Tampon de buse	44.45.17	301714
30	Encadrement de buse	44.45.15	301508
31	Brûleur	707.64	306409

ACCESSOIRES

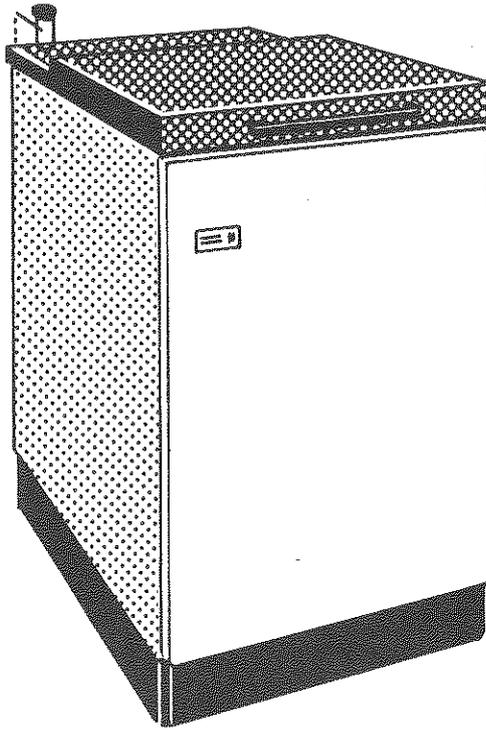
N°	Désignation	Code Art.
46	Poignée de porte	158707
47	Loqueteau Saturne	101003
48	Gache pour loqueteau Saturne	134302
49	Écusson Franco-Belge Blanc	122801
51	Tige de réglage de régulateur	459200
52	Support tige de régulateur	454000
53	Vis de 27 x 8 x 6	189103
54	Axe	100903
55	Vis en laiton ø 10	189107
56	Ressort	166003
57	Raclette	858003
58	Régulateur de tirage	164901
62	Corps de chauffe	911075
63	Tisonnier	180001
	Tresse d'amiante ø 9 (donner longueur)	181502

Fait le 7 novembre 1978
 revu le 26 avril 1979

Catalogue de Pièces Détachées

CHAUDIERE DE CHAUFFAGE CENTRAL BOIS - CHARBON

190.13 CL



UTILISATION DU CATALOGUE :

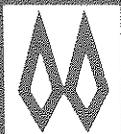
Repérer sur les vues éclatées la pièce à commander. Avec le numéro de la pièce, reportez-vous à la nomenclature dans la colonne «N°».

POUR TOUTES COMMANDES DE PIÈCES DÉTACHÉES, INDIQUER :

- 1 - le type de l'appareil
- 2 - la désignation complète de la pièce
- 3 - le code article lorsqu'il est indiqué
- 4 - la teinte lorsqu'il s'agit de pièces émaillées ou peintes
- 5 - pour les pièces fonte, la référence inscrite sur la pièce

EXEMPLE DE COMMANDE :

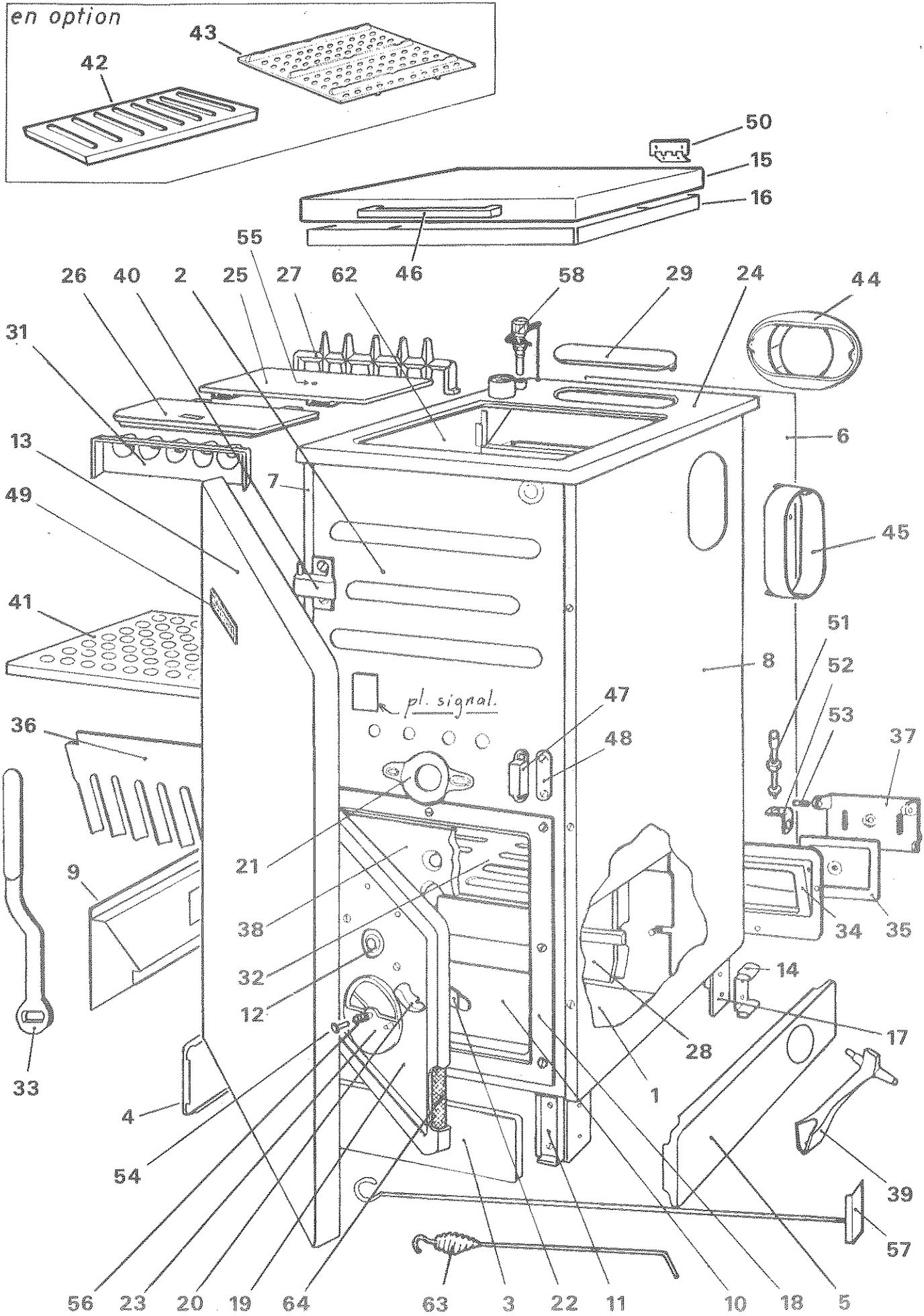
CHAUDIERE BOIS CHARBON 190.13 CL
Rosace de réglage d'air
Code Article 701.17
Référence inscrite sur la pièce 301 711



FRANCO BELGE

59660 MERVILLE Tél. (20) 41.00.02. R.C. Hazebrouck 57 B 56 C.C.P. LILLE 274,25

en option



CATALOGUE PIECES DETACHEES CHAUDIERE BOIS — CHARBON 190.13 CL

PIECES TOLE

N°	Désignation	Code Art.
1	Dessous	600 123
2	Façade	600 335
3	Socle de façade	600 405
4	Socle de côté	200 502
5	Socle de côté avec trou	200 602
6	Derrière	204 154
7	Côté gauche	207 708
8	Côté droit	207 808
9	Conduit de circulation	616 104
10	Corps de cendrier	624 010
11	Equerre de ressort de socle	227 300
12	Plaque d'obturation	236 105
13	Panneau de cendrier	650 516
14	Ressort de socle	250 600
15	Couvercle	652 724
16	Supplément de couvercle	254 513
17	Pied	201 000

N°	Désignation	Réf. inscrite sur la pièce	Code Art.
31	Brûleur	707.64	306 409
32	Grille pivotante	706.67	306 706
33	Levier de décentrage	341.71	307 101
34	Boite de régulateur	90.01.72	307 202
35	Clapet de régulateur	90.01.73	307 301
36	Grille inclinée	706.74	307 406
37	Supplément de clapet de régulateur	90.01.82	308 201
38	Plaque de face	346.91	309 103
39	Poignée crochet	447.128	312 801
40	Gond fixe de porte de foyer	341.140	314 004
41	Grille de fond à bois	404.92	309 204
42	Grille d'été au charbon	406.94	309 408
43	Grille d'été à bois	406.92	309 205
44	Réduction	1705.93	309 309
45	Buse	88.16	301 606

PIECES FONTE

N°	Désignation	Réf. inscrite sur la pièce	Code art.
18	Encadrement fixe de foyer	346.10	301 012
19	Porte de foyer cendrier	346.11	301 113
20	Loquet de manoeuvre		861 201
21	Applique foyer cendrier	341.13	301 304
22	Loquet de porte	433.15	301 501
23	Rosace de réglage d'air	701.17	301 711
24	Dessus	190.11.21	302 162
25	Coup de feu	90.11.23	302 313
26	Tampon rectangulaire	90.11.24	302 409
27	Grille à peigne	406.71	307 104
28	Tampon de ramonage	1705.59	305 912
29	Tampon de buse	44.45.17	301 714

ACCESSOIRES

N°	Désignation	Code Art.
46	Poignée de couvercle	158506
47	Loqueteau Saturne	101003
48	Gache pour loqueteau	134301
49	Écusson Franco-Belge noir	122802
50	Charnière en acier cadmié	109806
51	Tige de réglage de régulateur	459200
52	Support tige de réglage	454000
53	Vis de 27 x 8 x 6	189103
54	Axe	100903
55	Vis en laiton Ø 10	189107
56	Ressort	166003
57	Raclette	858003
58	Régulateur de tirage	164901
62	Corps de chauffe 190.13 CL	911076
63	Tisonnier	180001
64	Tresse d'amiante Ø 9 (donner longueur)	181502

Fait le 6 Novembre 1978
 Revu le 26 Avril 1979